

Le 04 Mars 2021, à Saint-Denis

Les enseignants du collège

Jean Lurçat de Saint Denis.

A l'attention de Monsieur Chaleix,

Directeur Académique,

DSDEN de la Seine-Saint-Denis.

A l'attention de Monsieur Vautier,

Directeur Académique Adjoint,

DSDEN de la Seine-Saint-Denis

s/c de M. principal du collège Jean Lurçat

Nous, équipes éducatives du collège Jean Lurçat, nous sommes réunis en Heure d'Information Syndicale ce mercredi 3 mars 2021 et déplorons les conditions d'accueil et d'accompagnement des élèves au sein du pôle médico-social.

Ces conditions se sont fortement dégradées depuis mai 2020, et se répercutent à tous les niveaux de l'établissement.

Elles conduisent les différents services à vous interpeller aujourd'hui par ce courrier.

### **Point service social :**

J'interviens au sein du collège Jean Lurçat depuis novembre 2017.

Le collège REP +, situé dans un quartier politique de la ville de Saint-Denis, accueille près de 600 élèves et héberge également un **internat de la réussite** qui accueille quarante élèves.

Si j'observe que les conditions d'accompagnement des élèves et des familles se dégradent de manière constante, celles-ci se sont aggravées de manière considérable et très rapide depuis mai 2020.

### **Situation avant mai 2020**

A mon arrivée en novembre 2017, j'ai de suite été très surprise par la situation sociale des élèves de l'internat, puisqu'environ 75% d'entre-eux bénéficiaient d'un suivi éducatif, souvent non mis en œuvre par les professionnels pourtant mandatés. En effet, comme les jeunes étaient accueillis à l'internat, les référents n'exerçaient pas ou peu les mesures. Lors de l'hiver 2017-2018, j'ai dû demander la saisine du magistrat à plusieurs reprises pour des mesures de protection de l'enfance (plusieurs demandes d'O.P.P. lors des fermetures de l'internat).

J'ai alors travaillé et échangé régulièrement avec le SSFE et Monsieur Sébille à ce sujet.

Ainsi, en 2019, un groupe de travail autour de l'internat s'est constitué avec une Conseillère Technique et les AS travaillant au sein des internats du département.

J'ai également participé avec la Mission Vie Scolaire à la formation des ASSED en vue d'améliorer l'accompagnement proposé aux élèves internes.

De même, afin d'éviter qu'une telle situation perdure, j'ai souhaité contribuer au recrutement des futurs élèves internes. Ainsi, depuis 2018, j'évalue systématiquement la situation des élèves qui souhaitent intégrer l'internat (y compris les CM2). Ces évaluations génèrent une charge de travail conséquente, qui s'ajoute à l'accompagnement des élèves internes dont les situations sociales sont souvent très complexes (95% des élèves internes bénéficient d'un suivi social).

En février 2019, suite à cette importante charge de travail, j'ai déposé une motion au Conseil d'Administration du collège, afin de demander un poste d'assistante sociale supplémentaire, qui permettrait de couvrir l'ensemble des besoins du collège (élèves externes et internes). Cette motion a été votée à l'unanimité mais aucune réponse n'a été apportée à ce jour.

Or, la vie scolaire ainsi que le service infirmier bénéficient de trois C.P.E. et d'un poste et demi d'infirmière au motif de l'internat.

De même, j'interpelle régulièrement le SSFE lors de mes entretiens professionnels ou d'entretiens individuels sur ma surcharge de travail et le besoin de poste supplémentaire.

#### Situation depuis mai 2020

En mai 2020, la situation s'est considérablement dégradée.

Pendant la période de confinement, j'ai géré à distance les situations sociales des élèves externes et internes, avec des situations de protection de l'enfance souvent lourdes, exacerbées par la fermeture de l'internat.

A mon retour au collège, en mai 2020, j'ai appris qu'il n'y avait plus d'infirmière.

Si la période de déconfinement a été très complexe à gérer suite au manque d'appui médical concernant le protocole sanitaire et les situations de protection de l'enfance, l'accompagnement des élèves était encore « gérable » au sein du pôle médico-social car beaucoup d'élèves ne sont pas revenus au collège en présentiel en juin 2020.

**La situation s'est considérablement aggravée en septembre 2020, et, depuis, n'a de cesse de se détériorer de manière exponentielle ; et c'est ce qui me conduit à vous interpeller directement aujourd'hui.**

En effet, concernant le service médico-social, en l'absence d'infirmière, je me retrouve à devoir gérer/accueillir le flux des élèves qui vient à l'infirmerie (nos bureaux étant situés dans les mêmes locaux), alors que je suis souvent déjà moi-même en train de conduire des entretiens avec des élèves, leurs familles ou des professionnels. Entretiens durant lesquels les personnes que je reçois déposent des choses intimes et souvent lourdes, chargées d'affects. Je me retrouve très régulièrement (quasiment à chaque entretien et même plusieurs fois par entretien) à devoir interrompre brutalement celui-ci pour sortir et répondre à la demande pressante des élèves qui souhaitent voir l'infirmière absente. Situations qui génèrent aussi

parfois un accompagnement social de ma part, lié à la non prise en compte de la souffrance physique/psychique des enfants par leurs parents/famille.

De plus, les situations de protection de l'enfance nécessitant une expertise médicale et sociale ne peuvent être évaluées correctement (particulièrement les situations de violences où il peut y avoir des traces de coup à constater et évaluer). Plusieurs fois depuis septembre, j'ai été interpellée par des professeurs pour des situations de difficultés d'hygiène chez des élèves. J'ai également dû accompagner des élèves au planning familial pour des tests de grossesse, alors même que je dois déjà faire face seule à une charge de travail conséquente.

Enfin, l'augmentation des demandes d'aides financières m'apparaît préoccupante, et ne se cantonne plus à la seule demande financière, comme c'était encore parfois le cas. Par exemple, lors de la dernière commission de fonds social, l'impact du COVID a été fort, car l'ensemble des situations recouvrait des problématiques similaires : une « porte d'entrée » financière (dette de demi-pension ou d'internat), faisant suite à des difficultés économiques (perte d'emploi, chômage partiel) cumulées à des difficultés de santé, et auxquelles venaient parfois s'ajouter des difficultés conjugales voire des violences intra-familiales liées en partie aux confinements successifs. Avec toutes ces problématiques, les élèves sont alors très en souffrance et la question de la protection de l'enfance se pose.

En parallèle, dans ce contexte économique et social très dégradé, suite au décès d'un jeune en septembre 2018, les violences inter-quartiers n'ont cessé de se multiplier, mobilisant de manière conséquente le service social par les actions de prévention auxquelles il peut participer avec les partenaires locaux.

**Aujourd'hui, je m'interroge quant à l'accueil des élèves dans ces conditions au sein du service social du collège, puisque par le manque de moyens, je ne peux plus répondre à leurs besoins ni même assurer correctement mes missions. A chaque élève que j'accueille, je me retrouve à la frontière de la faute professionnelle. Dans ce contexte, le risque d'épuisement professionnel/burn out est important.**

### **Point équipe enseignante**

Nous déplorons depuis la fin du confinement de mars à mai 2020, l'absence des infirmières et le non remplacement de celles-ci. Cela impacte gravement le pôle médico-social, la vie scolaire ainsi que l'équipe éducative qui ne sont pas dans la capacité de palier à ce manque.

Les besoins de suivi par ce pôle sont très importants et ont augmenté depuis la crise de la covid-19 :

- les élèves n'ont pas l'écoute suffisante et ne sont pas orientés vers les soins médicaux dont ils ont besoin pour suivre en classe et avancer dans leurs apprentissages (vue, audition, ...)
- les élèves ont moins de personnes ressources vers qui se tourner en cas de problèmes et nous ne pouvons pas les orienter correctement (hygiène de vie, mal être, violences familiales, ...)

- les PAI ne sont toujours pas fait depuis le début de l'année, cela met grandement en danger nos élèves et notre responsabilité car nous ne sommes pas au courant de leurs problèmes médicaux et nous ne pouvons pas réagir en conséquence.
- les autres dossiers et dépistages ne sont pas réalisés. Cela ne nous permet pas non d'aider les élèves rencontrant des difficultés scolaires.
- l'internat demande un suivi particulier des élèves qui ont souvent des situations sociales très compliqués, le rôle d'écoute de l'infirmière étant très important, nous voyons les relations des élèves de l'internat et leur comportement qui se détériorent.
- les violences inter-quartiers sont de plus en plus importantes aux abords du collège, le travail du pôle médico-social étant très important à ce sujet, cela se dégrade au fur et à mesure des semaines. Les conflits rentrent maintenant au sein même de l'établissement.
- le personnel de la vie scolaire qui pallie au manque d'infirmières sont dans l'obligation de garder des élèves malades ou soigner des maux bénins, ils ne peuvent donc pas avancer dans leurs tâches de suivi des élèves.
- la responsabilité de chaque personnel est en jeu et nous craignons une faute professionnelle, nous devons nous même prendre la responsabilité de savoir si nous prenons le risque de garder l'élève en classe ou s'il est renvoyé chez lui (ce qui provoque un retard qui aurait pu être évité dans les apprentissages)
- la situation sanitaire actuelle rend d'autant plus importante le besoin d'infirmières au sein de notre établissement scolaire. Leurs présence est indispensable afin de mettre en œuvre un protocole sanitaire efficace (gestion des élèves présentant des symptômes de la COVID-19, prévention, ...)

Tout cela nous impacte grandement dans nos classes sur la concentration des élèves, la compréhension des règles et les ambiances de classe qui se dégradent. De plus en plus d'élèves sont en demande d'attention que nous ne sommes pas en mesure de leur donner dans une salle avec 24 élèves. Le premier confinement a déjà provoqué de nombreux retards dans les apprentissages et cela empire. Pour finir, une des missions de l'infirmière (BO n° 42 du 12 novembre 2015) étant de lutter contre les inégalités sociales, elle est prégnante dans un établissement REP +, l'institution ne remplit donc pas son devoir envers nos élèves en laissant ces postes vacants.

La surcharge de travail de l'assistante sociale, de la vie scolaire et de l'équipe enseignante entraine une dégradation de nos conditions de travail depuis la fin du confinement. Les personnels sont en souffrance et nous demandons le remplacement des deux postes d'infirmières sur notre établissement pour la prise en charge des élèves et l'amélioration de nos conditions de travail.

### **Point vie scolaire**

En ce qui concerne le service vie scolaire, nous ne pouvons plus garantir la sécurité physique et morale des élèves et nous ne sommes plus en mesure d'assurer nos missions quotidiennes. Nous rejoignons les constats et besoins soulevés par l'Assistante sociale et les professeurs.

En effet, le service vie scolaire depuis la rentrée pallie le manque d'infirmier et d'écoute des élèves. Ainsi, des AED ou CPE, personnels non formés voient leur journée ponctuée par une « poche de glace », un appel famille, un pansement, une oreille attentive suite à une lourde confession... Nous n'avons pas les compétences pour évaluer les maladies ou les éventuelles blessures des élèves et ainsi garantir leur sécurité. La gestion de ces incidents ne permet pas d'accompagner les élèves qui ont des difficultés scolaires, psychologiques ou sociales et de remplir pleinement nos missions. Cela rend également difficile les temps d'échange entre collègue afin de réaliser des projets, organiser le service vie scolaire ou même réaliser cet écrit.

En outre, comme l'a rappelé Mme \_\_\_\_\_, la situation sociale de la majorité des élèves était déjà préoccupante avant le confinement et n'a cessé de s'aggraver depuis, l'internat et le contexte de violence entre cités font que les élèves ont encore plus besoin de temps qualitatif ce que nous n'avons pas.

Il apparaît plus que problématique de ne pas avoir d'infirmière présente à l'internat pour répondre aux besoins quotidiens des élèves mais aussi pour pouvoir mettre en œuvre une véritable éducation à la santé (éducation à l'hygiène, éducation aux sexualités...).

Dans ces conditions de travail dégradées, nous demandons les moyens d'accueillir et d'accompagner dans des conditions dignes les élèves, à savoir un poste d'assistante sociale supplémentaire ainsi que des infirmières présentes sur l'établissement.

## **CONCLUSION :**

Considérant que :

- L'établissement est situé en **REP +** avec 600 élèves et **un internat** ;
- Les **violences inter-quartiers se multiplient** avec des bagarres d'une violence extrême aux abords du collège et désormais au sein-même du collège ;
- Les **répercussions de la crise sanitaire** génèrent des situations sociales encore plus dégradées qu'elles ne l'étaient déjà ;
- Il n'y a **aucune infirmière** alors qu'un poste et demi **est prévu** ;
- Il n'y a **qu'une seule assistante sociale** alors qu'un **deuxième poste serait nécessaire** (internat + problématiques sociales complexes liées au territoire).

**Dans ce contexte très difficile et qui n'a de cesse de se dégrader très rapidement, nous vous demandons de bien vouloir nous recevoir le plus rapidement possible.**